TERRANUEVA

Corporation Terranueva

États financiers consolidés
Exercices clos les
30 septembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Corporation Terranueva

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Terranueva et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 30 septembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Incertitude significative liée à la continuité de l’exploitation

Nous attirons l’attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l’existence d’une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n’est pas modifiée à l’égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s’étend pas aux autres informations et nous n’exprimons aucune forme d’assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s’il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l’audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d’une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n’avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers consolidés exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n’a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Yves Bonin.

(Signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal (Québec)
Le 20 janvier 2022

[1] FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique nº A110416

Corporation Terranueva
États consolidés de la situation financière

Aux 30 septembre	Note	2021	2020
		$	$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie	5	118 382	314 274
Autres montants à recevoir	6	99 459	72 968
Actifs biologiques	7	6 900	40 244
Stocks	8	565 946	458 213
Frais payés d'avance		83 846	79 341
		874 533	965 040
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	9	1 427 550	1 719 016
Contrats locatifs	10	2 772 452	2 837 997
		4 200 002	4 557 013
		5 074 535	5 522 053
Passif			
Passif courant			
Crédit rotatif	11	962 820	941 907
Comptes créditeurs et charges à payer		1 297 612	1 061 818
Débentures - partie courante	12	33 333	429 237
Créances locatives - partie courante	10	2 936 296	39 531
		5 230 061	2 472 493
Passif non courant			
Créances locatives		-	2 936 396
Débentures	12	409 625	-
Dette à long terme	13	773 405	332 119
		1 183 030	3 268 515
		6 413 091	5 741 008
Capitaux propres			
Capital social	16	8 164 874	7 114 874
Option de conversion	12	60 214	-
Surplus d'apport		804 713	843 960
Déficit		(10 368 357)	(8 177 789)
		(1 338 556)	(218 955)
		5 074 5351	5 522 053

Continuité d'exploitation (note 2)
Litiges (note 23)

Approuvé par le conseil le 20 janvier 2022
(S) Jean-Luc Landry, administrateur (S) Marc-André Aubé, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva
États consolidés des variations des capitaux propres

	Note	Nombre d'actions	Capital social	Option de conversion	Surplus d'apport	Déficit	Total
			$	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2020		32 844 961	7 114 874	-	843 960	(8 177 789)	(218 955)
Émission d'actions par placement privé	16	13 125 000	1 050 000	-	-	-	1 050 000
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(2 190 568)	(2 190 568)
Rémunération à base d'actions	16	-	-	-	(39 247)	-	(39 247)
Composante capitaux propres des débentures convertibles, nette d'impôts futurs de 21 714 $	12	-	-	60 214	-	-	60 214
Solde au 30 septembre 2021		45 969 961	8 164 874	60 214	804 713	(10 368 357)	(1 338 556)
Solde au 30 septembre 2019		32 844 961	7 114 874	-	607 710	(6 052 828)	1 669 756
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(2 124 961)	(2 124 961)
Rémunération à base d'actions	16	-	-	-	236 250	-	236 250
Solde au 30 septembre 2020		32 844 961	7 114 874	-	843 960	(8 177 789)	(218 955)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva
États consolidés du résultat net et du résultat global

Exercices clos les 30 septembre	Note	2021	2020
		$	$
Coût des marchandises vendues, net des aides gouvernementales			
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	7	33 344	45 107
Perte de valeur des stocks	8	878 215	677 188
Marge brute déficitaire		911 559	722 295
Charges			
Honoraires		401 701	165 485
Rémunération à base d'actions	16	(39 247)	236 250
Salaires et charges sociales		175 791	301 168
Aide gouvernementale	3 (vii)	(68 768)	(72 539)
Amortissement des contrats locatifs	10	65 545	62 671
Frais généraux et administratifs		251 015	305 535
Frais financiers	15	514 686	404 096
		1 300 723	1 402 666
Résultat avant impôts sur les résultats		(2 212 282)	(2 124 961)
Impôt différé		21 714	-
Résultat net et résultat global de l'exercice		(2 190 568)	(2 124 961)
Perte par action, de base et diluée		(0,06)	(0,06)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué		39 425 440	32 844 961

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva
États consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 septembre	Note	2021	2020
		$	$
Activités opérationnelles			
Résultat net		(2 190 568)	(2 124 961)
Éléments hors trésorerie			
Intérêts sur les débentures, contrats locatifs et dette à long terme		389 368	319 538
Impôt différé		(21 714)	-
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	7	33 344	45 107
Perte de valeur des stocks	8	878 215	677 188
Rémunération à base d'actions	3 et 16	(39 247)	236 250
Aide gouvernementale	3 (vii)	(229 227)	(150 328)
Amortissement des contrats locatifs	10 ii)	65 545	62 671
Amortissement des immobilisations corporelles	9	314 376	303 492
		(799 908)	(631 043)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	14	(781 150)	(750 416)
		(1 581 058)	(1 381 459)
Activités d'investissement			
Acquisition de contrats locatifs		-	(69 079)
Acquisition d'immobilisations corporelle		(22 910)	(26 547)
		(22 910)	(95 626)
Activités de financement			
Émission d'actions ordinaires par placement privé		1 050 000	-
Augmentation du crédit rotatif	11	20 913	941 907
Remboursement des créances locatives		(282 837)	(277 337)
Nouvelles créances locatives		-	72 626
Nouvelles dettes à long terme		620 000	480 000
		1 408 076	1 217 196
Variation nette de la trésorerie au cours de la période		(195 892)	(259 889)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		314 274	574 163
Trésorerie à la clôture de l'exercice		118 382	314 274

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1 Description des activités

Corporation Terranueva (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 17 octobre 2007. La Société détient des licences de culture, transformation et vente (médicale et récréative) émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (Canada). Son siège social est situé au 803, boulevard L'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) Canada. Ses actions sont inscrites au Canadian Stock Exchange (CSE) sous le symbole « TEQ ».

COVID-19 et ses variantes

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie mondiale. La situation est en constante évolution et de nouvelles variantes sont apparues, et les mesures mises en œuvre ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial et local. En réponse à l'épidémie de COVID-19 et ses variantes, les gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent notamment l'interdiction de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale, ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'économie.

La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 et de ses variantes demeurent inconnues à ce jour, tout comme l'effet des mesures gouvernementales.

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement.

2 Mode de présentation et continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

À ce jour, la Société n'a pas généré de revenus, a cumulé un déficit de 10 368 357 (8 177 789 $ en 2020) et est considérée en mode de démarrage. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs sur sa capacité à rendre ses activités commerciales rentables et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires par l'émission de débentures, l'émission de capital social et la signature d'une facilité de crédit, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (IFRS) selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute important sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes des états consolidés de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société., comme le définit la note 3.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées à la note 3.

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 20 janvier 2022.

3 Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

(i) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société depuis le 14 décembre 2018 et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Corporation Terranueva Pharma. Toutes les opérations inter sociétés, les soldes, les produits et les charges sont éliminés pendant la consolidation.

(ii) Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse ainsi que de l'encaisse en fidéicommis.

(iii) Actifs biologiques

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût des ventes jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks après la récolte. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologique, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle de qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coût des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût des ventes sont inclus dans le résultat global de l'exercice auquel ils se rapportent.

(iv) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de cannabis récolté sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des stocks. Les coûts après récolte sont capitalisés dans les stocks s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les coûts des matériaux et de la main-d'œuvre liés au taillage, au séchage, aux essais, à l'emballage et au contrôle de qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux stocks sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement inscrit dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement, et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.

(v) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur. La durée et la méthode d'amortissement sont présentées ci-après :

Catégorie	Type	Durée
Matériel de culture et de production	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements et matériel	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	2 ans
Équipement de sécurité	Amortissement linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Le moindre de leur vie utile et la durée de vie de l'immeuble
Projets en cours	Aucun amortissement	s. o.

La valeur résiduelle, la durée de vie et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin à chaque clôture d'exercice.

Les gains et pertes à la cession d'une composante d'une immobilisation corporelle sont calculés en comparant le produit de la vente avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, puis sont comptabilisés au résultat net.

Les projets en cours ne sont pas amortis au cours de la période de construction. Ils seront amortis lorsque l'actif deviendra disponible pour l'usage auquel il est destiné.

(vi) Contrats locatifs

Les contrats locatifs sont classés à titre de droits d'utilisation et d'obligation locative et sont constatés au moment où le bien sous-jacent est mis à la disposition de la Société. Les droits d'utilisation sont amortis selon le moindre de la durée de vie de l'actif ou du terme du bail, à moins qu'il soit prévu que la Société deviendra propriétaire du bien, auquel cas seule la durée de vie de l'actif est prise en compte. Chaque versement sur le loyer est réparti entre l'obligation locative et le coût de financement. Ce dernier est constaté en charge sur le terme du bail afin de dégager un coût d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation locative à chaque période.

Les actifs et passifs découlant d'un bail sont mesurés initialement sur une base actualisée. La créance locative inclut la valeur actualisée des versements suivants :

- les paiements fixes (y compris en substances fixes), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable de devoir payer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société d'une option de résiliation.

Les versements au titre du bail sont actualisés au taux d'intérêt implicite du bail, si ce taux peut être déterminé, ou au taux d'emprunt marginal de la Société.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont mesurés au coût et incluent les éléments suivants :

- le montant initial de la créance locative;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début du bail ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur;
- une estimation des coûts de démantèlement de l'actif et de restauration du lieu.

Les versements associés à des baux à court terme ou portant sur des actifs de faible valeur sont constatés en charges sur une base linéaire. Un bail à court terme s'entend d'un bail dont le terme est de moins de 12 mois. Les actifs de faible valeur incluent de l'équipement informatique et de petits articles de mobilier.

Jugement critique dans la détermination du terme du bail

Afin de déterminer le terme du bail, la direction considère tous les faits et circonstances qui créent un incitatif économique pour exercer une option de prorogation, une option de résiliation ou une option d'achat. De telles options sont prises en compte s'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. Comme le décrit la note 11, la Société a jusqu'au 1er août 2022 pour exercer l'option d'achat sur la propriété louée.

Cette évaluation est révisée si des événements ou des changements de circonstances importants se produisent qui affecteraient cette évaluation et qui sont sous le contrôle de la Société.

(vii) Aide gouvernementale

La Société a reçu des contributions remboursables de 600 000 $ (400 000 $ en 2020) de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et de 20 000 $ (80 000 $ en 2020) comme prestation canadienne d'urgence portant sur les besoins de liquidités en lien avec les coûts d'opération. L'aide gouvernementale comptabilisé en réduction des coûts de production et des charges représentent les montants d'intérêts qui auraient été payés sur la durée du prêt sur ceux-ci . La dépense d'intérêt sera comptabilisée sur la durée du prêt et augmentera annuellement la dette à long terme (note 13) d'un montant correspondant jusqu'à la date de remboursement de ladite aide gouvernementale.

(viii) Impôts sur les résultats

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés aux résultats sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures, et qui n'ont pas été réglés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. Les impôts exigibles sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif fiscal, sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôt différé

Ils sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Actifs d'impôt différé

Ils sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Ils sont examinés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tous les actifs d'impôt différé ou une partie de ceux-ci; dans ce cas, les actifs doivent être diminués.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour des différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt aux résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

(ix) Rémunération et paiement à base d'action

La Société offre à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles un régime de rémunération fondé sur les actions. Chaque prix est considéré comme un prix distinct avec ses propres périodes d'acquisition et sa juste valeur. La juste valeur est mesurée à la date de l'octroi en utilisant le modèle de tarification de l'option Black-Scholes.

Toute contrepartie payée sur l'exercice d'options d'actions est créditée au capital social. Aucun plan de la Société ne prévoit d'options de règlement en espèces. Les charges accumulées résultant des options d'achat d'actions sont transférées au capital social lorsque les options sont exercées.

Toutes les compensations sur actions réglées sont comptabilisées comme charges dans les états consolidés du résultat net et du résultat global avec un crédit correspondant aux options d'achat d'actions, en capitaux propres. Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions

d'acquisition s'appliquent, la dépense est attribuée au cours de la période d'acquisition, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions ou de mandats devant être dévolus. Les conditions d'acquisition non marchandes sont incluses dans les hypothèses concernant les instruments qui devraient devenir exerçables. Les estimations sont ensuite révisées s'il y a des indices que le nombre d'instruments devant être dévolus diffère des estimations antérieures. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours.

(x) Résultat par action

Le résultat par action (RPA) est calculé en fonction du nombre pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cet exercice.

Lorsque la Société déclare une perte, la perte diluée par action est égale à la perte de base par action causée par l'effet antidilutif des débentures, des options et des bons de souscription.

(xi) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins auxquelles les instruments ont été acquis et selon leurs caractéristiques.

Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créances comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et que les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie et avances
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer
	Crédit rotatif
	Débentures
	Dette à long terme

Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 – Cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données concernant l'actif ou le passif autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données non observables concernant l'actif ou le passif.

(xii) Émission des unités

Les produits des placements unitaires sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis en utilisant la valeur résiduelle pour déterminer la valeur des bons de souscription émis.

(xiii) Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provisions équivaut à la meilleure estimation de la contrepartie qui sera nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. La provision est estimée à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière en tenant compte des risques et des incertitudes entourant l'obligation, de sa valeur comptable et de la valeur actuelle de ses flux de trésorerie. Lorsque tous les avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision ou une partie de ceux-ci sont censés être recouvrés auprès d'un tiers, la créance est reconnue à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

4 Jugements, estimations et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la Société fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période de référence. La Société fait également des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. La détermination des estimations exige l'exercice d'un jugement fondé sur diverses hypothèses et d'autres facteurs, comme l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris l'attente d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les jugements importants de la direction relativement à l'application des méthodes comptables de la Société et les principales sources d'incertitude liées aux estimations sont présentés ci-après :

Juste valeur des actifs biologiques

La Société évalue les actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente jusqu'au moment de la récolte. En raison de l'historique inexistant, la Société estime les coûts de vente de sorte qu'une marge de profit est générée tout au long de la floraison. La différence entre les coûts réels et l'estimation faite par la Société est enregistrée comme une perte de valeur dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Exercice de l'option d'achat du bâtiment

La Société détient une option d'achat du bâtiment qui expire le 1er août 2022. La direction tient compte de ce jugement dans la comptabilisation du contrat locatif ainsi que de la créance locative, conformément à IFRS 16 Contrats de location.

5 Trésorerie

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Encaisse	118 382	299 257
Encaisse en fidéicommis	-	15 017
	118 382	314 274

6 Autres montants à recevoir

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Taxes à la consommation à recouvrer	86 336	62 968
Option d'achat	-	10 000
Avances à recevoir	13 123	-
	99 459	72 968

7 Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Valeur nette comptable à l'ouverture	40 244	85 351
Coûts de production capitalisés	712 355	619 384
Transfert vers les stocks	(712 355)	(619 384)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	(33 344)	(45 107)
Valeur nette comptable à la clôture	6 900	40 244

Au 30 septembre 2021, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le coût d'achat des plantes mères;
- Le rendement par plant;

- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 septembre 2021, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis par récolte. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après. Le tableau résume les données non observables pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 :

Données et hypothèses	**Valeur des données**	**Une augmentation ou diminution de 5 % de la donnée non observable indiquée donnerait lieu à une variation de la juste valeur d'environ**
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente Valeur des données au détail réelles par souche	5,12 $ (5,05 $ en 2020) le gramme de cannabis séché	5 911 $ de l'évaluation (5 625 $ en 2020)
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant (idem en 2020)	4 433 $ de l'évaluation (4 219 $ en 2020)
Stade de croissance Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 % (idem en 2020)	4 430 $ de l'évaluation (4 219 $ en 2020)
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant les cycles de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte (idem en 2020)	4 868 $ de l'évaluation (4 725 $ en 2020)

8 Stocks

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Stocks de cannabis		
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	423 537	110 306
Coûts de production capitalisés	298 729	371 035
Transfert provenant des actifs biologiques	712 355	619 384
Perte de valeur des stocks	(878 215)	(677 188)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	556 406	423 537
Stocks de fournitures	9 540	34 676
	565 946	458 213

Au 30 septembre 2021, les stocks se composent de plants de cannabis récoltés qui sont en cours de séchage. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 quatre (4) récoltes ont été détruites.

9 Immobilisations corporelles

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2020							
Coût	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Acquisitions	22 910	-	-	-	-	-	22 910
Solde au 30 septembre 2021	172 495	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 247 727
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Amortissement	26 607	48 511	44 843	29 176	165 239	-	314 376
Solde au 30 septembre 2021	66 192	121 605	103 469	73 215	455 696	-	820 177
Valeur nette comptable au 30 septembre 2021	106 303	143 556	-	89 866	1 087 825	-	1 427 550

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2019							
Coût	144 929	265 161	103 469	157 956	273 690	1 253 063	2 198 268
Acquisitions	4 656	-	-	5 125	16 768	-	26 549
Transfert provenant des avances	-	-	-	-	1 253 063	(1 253 063)	-
Solde au 30 septembre 2020	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	26 608	48 510	45 586	29 176	153 612	-	303 492
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Valeur nette comptable au 30 septembre 2020	110 000	192 067	44 843	119 042	1 253 064	-	1 719 016

10 Contrats et créances locatives

(i) Les états consolidés de la situation financière présentent les montants suivants relativement aux contrats locatifs :

Aux 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Contrats locatifs		
Droit d'utilisation		
Terrain	815 459	815 459
Bâtiment	1 942 986	2 004 631
Matériel de production	14 007	17 907
	2 772 452	2 837 997
Créances locatives		
Terrain et bâtiment	2 927 334	2 957 770
Matériel de production *	8 962	18 157
	2 936 296	2 975 927
Partie courante	2 936 296	39 531
	-	2 936 396

« Le matériel de production porte un taux de 23,9 % et est remboursable par versements mensuels de 1 048 $ en capital et intérêt, garanti par du matériel d'une valeur de 22 000 $, échéant en 2022.

(ii) Montants comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global

Les états consolidés du résultat net et du résultat global présentent les montants suivants relativement aux contrats locatifs :

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	$	$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	65 545	62 671
Charge d'intérêt sur les créances locatives	243 206	242 415
	308 751	305 086

(iii) Activités et comptabilisation des contrats de location

Les contrats locatifs reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenu en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu desquels la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, dont l'expiration aura lieu le 1er août 2022, et de matériel de production

À cet effet, les contrats locatifs attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de la créance locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée à 51 mois se terminant le 1er août 2022, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

11 Crédit rotatif

La Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie par des hypothèques mobilières universelles de 2 000 000 $. Selon les modalités du crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année échéant en mars 2022, et porte intérêt à un taux annuel de 11,95 % lorsque le crédit rotatif est utilisé.

12 Débentures

En mars 2021 la Société a conclu une nouvelle entente avec certains détenteurs des débentures, notamment la possibilité de convertir le capital au gré des détenteurs avant mars 2023 au prix de 0,15 $ par action. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures.

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Valeur nominale de 366 667 $	429 237	429 237
Intérêts capitalisés	95 659	-
Option de conversion	(81 938)	-
	442 958	429 237
Partie courante	(33 333)	(429 237)
	409 625	-

13 Dette à long terme

Aux 30 septembre	2021	2020
	$	$
Emprunt bancaire d'une valeur nominale de 100 000 $ (80 000 $ en 2020) sans intérêt, garanti par une aide gouvernementale échéant en 2023	85 249	62 160
Prêt en vertu d'une contribution remboursable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, d'une valeur nominale de 1 000 000 $ (400 000 $ en 2020), sans intérêt et remboursable à l'aide de 59 paiements de 16 667 $ à partir du 1er janvier 2023 et d'un dernier versement de 16 647 $ le 1er décembre 2027	688 156	269 959
	773 405	332 119

Les versements à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :

2022	-
2023	250 003
2024	200 004
2025	200 004
2026	200 004

Les dettes à long terme contractées par la Société ne portent pas intérêt puisque ces dettes ne portent pas intérêt, elles ont été présentées à leur juste valeur en actualisant les paiements futurs en utilisant un taux de 9,95 %. Les intérêts théoriques (charge de désactualisation) sont comptabilisés au taux de 9,95 %.

14 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

Exercices clos les 30 septembre	**2021**	**2020**
Autres montants à recevoir	(26 491)	147 675
Stocks	(985 948)	(1 025 095)
Frais payés d'avance	(4 505)	(10 865)
Comptes créditeurs et charges à payer	235 794	137 869
	(781 150)	(750 416)

15 Frais financiers

Exercices clos les 30 septembre	**2021**	**2020**
	$	**$**
Intérêts capitalisés sur les débentures	95 659	58 346
Intérêts sur les créances locatives	243 206	242 415
Intérêts sur crédit rotatif	117 940	90 382
Intérêts sur la dette à long terme	50 503	2 447
Autres intérêts	7 378	10 506
	514 686	404 096

16 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

Émis et en circulation

Aux 30 septembre	**2021**		**2020**	
	Nombre d'actions	**$**	**Nombre d'actions**	**$**
Solde d'ouverture	32 844 961	7 114 874	32 844 961	7 114 874
Émission d'actions par placement privé	13 125 000	1 050 000	-	-
Solde de clôture	45 969 961	8 164 874	32 844 961	7 114 874

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux 30 septembre	**2021**		**2020**	
	Quantité	**Prix de souscription $**	Quantité	Prix de souscription $
Solde d'ouverture *	2 310 000	0,275	2 310 000	0,275
Octroyés **	13 125 000	0,15	-	-
Solde de clôture	15 435 000	0,169	2 310 000	0,275

* Le 29 mai 2020, la Société a décidé de prolonger la durée de validité des 2 310 000 bons de souscription qu'elle avait émis le 14 décembre 2018 à un prix unitaire de 0,65 $ jusqu'au 14 juin 2022, soit deux années supplémentaires, et de modifier le prix d'exercice des bons de souscription à 0,275 $, sous réserve des conditions suivantes en conformité avec les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes :

(i) Si suivant la modification, le prix du marché des actions ordinaires du capital social de la Société excède le prix d'exercice modifié par l'escompte du placement privé applicable pendant 10 jours de bourse consécutifs, le terme des bons de souscription doit aussi être modifié à 30 jours. La durée de 30 jours débutera 7 jours après la fin de la période de 10 jours;

(ii) Si l'obtention du consentement de tous les détenteurs de bons de souscription.

**Lors de son placement privé effectué le 19 mars 2021 la Société a également octroyé un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 $ par action. La valeur attribuée à chacun des bons de souscription est Nil.

Bons de souscription aux courtiers

Aux 30 septembre	**2021**		**2020**	
	Quantité	**Prix de souscription $**	**Quantité**	**Prix de souscription $**
Solde d'ouverture	**-**	**-**	65 280	0,50
Échus	**-**	**-**	65 280	0,50
Solde de clôture	**-**	**-**	-	-

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Les mouvements dans les options d'achat de la Société se détaillent comme suit :

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Quantité	Prix d'exercice pondéré $	Quantité	Prix d'exercice pondéré $
Solde d'ouverture	2 625 000	0,59	2 625 000	0,59
Octroyées	750 000	0,15	-	-
Échues	(1 115 000)	0,70	-	-
Solde de clôture	2 260 000	0,38	2 625 000	0,59

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat actions en cours au 30 septembre 2021 :

Options en circulation au 30 septembre 2021	Période résiduelle de levée (années)	Prix de levée $	Date d'échéance
1 360 000	7,4 ans	0,50	Février 2029
150 000	0,3 ans	0,50	Février 2022
750 000	4,6 ans	0,15	Mai 2026

Rémunération à base d'actions

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de (39 247 $) (236 250 $ pour 2020). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées, et elle a appliqué les hypothèses suivantes :

Hypothèses	Datées du 31 mai 2021
Taux d'intérêt sans risque	0,31 %
Durée de vie prévue	5 ans
Volatilité prévue	238 %

17 Perte par action

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	$	$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	39 425 440	32 844 961
Résultat net et global attribuable aux actionnaires de la Société	(2 190 568)	(2 124 961)
Perte par action attribuable aux actionnaires de la Société	(0,06)	(0,06)

18 Information à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et administrateurs de la Société.

La rémunération accordée aux principaux dirigeants est constituée de ce qui suit :

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	$	$
Honoraires	179 143	70 850
Salaires et charges sociales	150 783	309 587
Rémunération à base d'actions	(39 247)	236 250
Taxes – Option d'achat terrain	34 881	-
	325 560	616 687

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

19 Instruments financiers

Gestion des risques financiers

Les activités de la Société exposent cette dernière à divers risques financiers, dont le risque de marché, y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Étant donné que les actifs et les passifs financiers de la Société à l'exception de la dette à long terme (note 13) sont principalement classés dans l'actif et le passif courants et ne portent pas intérêt à l'exception des débentures, ils sont peu exposés au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. La Société gère son risque de liquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 30 septembre 2021, la trésorerie de la Société s'établit à 118 382 $. Les flux de trésorerie contractuels liés aux passifs de la Société, y compris les intérêts, sont établis de la façon suivante :

Échéances contractuelles	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total des flux de trésorerie contractuels
	$	$	$	$
Crédit rotatif	962 820	-	-	962 820
Comptes créditeurs et charges à payer	1 193 273	104 339	-	1 297 612
Créances locatives	144 767	2 791 529	-	2 936 296
Dette à long terme	-	-	1 100 000	1 100 000
Débentures convertibles	33 333	-	333 333	366 666
	2 334 193	2 895 868	1 433 333	6 663 394

Évolution des passifs financiers

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Débentures	Créances locatives	Dette à long terme	Total
	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2020	429 237	2 975 927	332 119	3 737 283
Nouvelles dettes à long terme	-	-	390 783	390 786
Remboursement en capital	-	(282 837)	-	(282 837)
Intérêts effectifs – désactualisation	95 659	243 206	50 503	389 368
Option de conversion	(81 938)	-	-	(81 938)
Solde au 30 septembre 2021	442 958	2 936 296	773 405	4 152 659

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts, des débentures convertibles et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme (voir note 2 – Mode de présentation et continuité d'exploitation).

20 Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs et des créanciers, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

21 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

22 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte d'exploitation avant impôt sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

Exercice clos le 30 septembre	2021	2020
Taux d'imposition attendu	26,50 %	26,50 %
Économie d'impôt attendue en raison de la perte	586 255 $	597 068 $
Dépenses non déductibles	(28 335) $	(74 437) $
Perte d'impôt reportée et non comptabilisée	(536 206) $	(522 631) $
Charge d'impôts sur les résultats	21 714 $	- $

La Société et sa filiale disposent d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital de 11 566 771 $ pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures, qui expirent entre 2028 et 2041.

23 Litiges

Le 14 décembre 2020, la Société a fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un fournisseur pour rupture de contrat. En fonction des allégations reprochées par ce dernier, la Société devrait lui émettre 1 111 111 actions ordinaires à la suite de l'annonce d'une transaction potentielle avec une autre société, il réclame également 113 300 $ en dommages.

Également en 2021, la Société a fait l'objet de réclamations d'ex-dirigeants de la haute direction pour des salaires et indemnités impayés de 310 081 $ et une requête en dommages et intérêts pour congédiement injustifié et indemnités salariales non quantifiées.

Les créances salariales sont contestées sur la base d'un accord contractuel. Les conditions auxquelles les parties s'étaient entendues pour donner lieu au versement des salaires ne se sont jamais concrétisées et les indemnités de départ sont contestées.

La Société entend se défendre vigoureusement et considère que les poursuites sont non fondées.

24 Événement subséquent

Le 16 décembre 2021, la Corporation a obtenu de Santé Canada une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants autorisés par les provinces et les territoires et les titulaires d'une licence de vente à des fins médicales. De ce fait pour l'exercice 2021 – 2022 Terranueva s'apprêtent à finaliser sa stratégie de commercialisation aux fins de faire ses premières ventes.